

**COMPTE-RENDU DE  
LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR n°105/NP**  
  
**Réunie le Lundi 8 novembre 2021 à 18 H 30**  
**Chalet-logis de Blériot**

**Présents:** Norbert PERREUX, Bernard BEDUCHAUD, Daniel CHAIRON, Alain GOGIBUS, Jackie JAHYER, Jean-Pierre MARNEF, Jean-Denis MONNET, Francine PERREUX, Pascal PHULPIN, André RICHEZ, Julien STRYJEK, Philippe TETART, Teddy TORLET, Claudette VOLVERT.

**Absents excusés :** Cédric MARTIN.

**1. Approbation du CR de la réunion n° 104 :**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des participants.

**2. Effectifs licenciés :**

L'effectif de la compagnie aujourd'hui est de 81 archers dont 3 passagers. Certains anciens archers doivent reprendre prochainement leur licence.

**3. Ecoles de tir :**

La progression des tireurs est très bonne. Un premier passage de flèches a été organisé pendant les vacances. 3 archers ont obtenu la flèche blanche.

Un passage de flèches est prévu au calendrier le 24 novembre prochain.

**4. Suivi du budget :**

A ce jour la Compagnie dispose de 1360 € en espèces, un peu plus de 4000 € sur le compte courant, 7600 € sur le compte épargne.

Le budget est excédentaire de 6300 € avec les subventions reçues, mais des dépenses de location et autres doivent être réglées.

Nous avons fait venir une toupie de béton pour faire la dalle au terrain, qui nous a coûté 539 €.

Pour l'instant tout va bien, nous devrions terminer l'année en excédent.

**5. Concours en salle des 20 et 21 novembre :**

La vente d'alcool est interdite à la buvette. Si nous pouvons avoir une buvette normale Guy viendra faire les crêpes, sinon on ne pourra pas.

L'installation de la salle se fera vendredi 19 au soir. Une affiche est apposée à la salle pour l'inscription des bénévoles.

Pour les adultes 9 € 1 départ - 14 € 2 départs

Pour les enfants 7 € 1 départ - 10 € 2 départs

Pour les rémois la mise est de 5 € quel que soit le nombre de départs.

Samedi et dimanche midi les bénévoles déjeunent ensemble, chacun réglera sa part. Alain se charge de l'intendance.

Pour la tombola nous avons 80 lots ainsi que 2 bouteilles de champagne.

## **6. Calendrier 2022 :**

Saint Sébastien :

Les tirs de challenge auront lieu le mercredi 19 janvier suivis de la galette des rois.

Dimanche 23 janvier : Si les conditions sanitaires liées au Covid 19 le permettent, un repas sera organisé le midi. La commission doit se réunir pour faire des propositions et rechercher un archer pour faire la cible.

9 avril : tir à l'oiseau

16 avril : tir en campagne à GERMIGNY

17 avril : championnat régional nature à GERMIGNY

8 mai : 3D championnat de la Marne à GERMIGNY

11 et 12 juin : TAE REIMS

18 et 19 juin : championnat régional field et CD 51 TAE.

25 juin : challenges d'été et brochettes.

## **7. AG électorale du 5 février 2022 :**

La salle Georges Hébert a été réservée.

14 des 15 membres actuels du comité directeur envisagent de renouveler leur candidature aux prochaines élections. 25 % des licenciés de la Compagnie sont féminines et il faudra que le Comité directeur soit composé de 4 femmes minimum. Nous devons trouver 2 femmes qui pourraient se présenter.

Pour être élu, il faut obtenir la majorité des voix + 1. La déclaration de candidature sera envoyée à tous les adhérents.

## **9. Questions diverses :**

Nous avons obtenu l'autorisation du nouveau maire de GERMIGNY pour organiser nos concours en extérieur.

Nature et campagne CRTA 16 et 17 avril

3D Championnat de la Marne 8 mai

Interdiction de vente d'alcool aux buvettes des concours : une demande de dérogation a été faite par Norbert à la Ville de Reims, qui a peu de chance d'aboutir.

L'un de nos partenaires, la SCEE a été remplacée par CITEO avec laquelle Philippe n'a aucun contact. Le logo doit être effacé de notre papier à en-tête.

Concernant la tenue de Compagnie, la société OZ, fournisseur de Saint Rémi Sport, fabrique des maillots en "sublimation", dont Norbert avait envoyé le projet aux membres du bureau pour avis. Cette solution permet d'avoir la continuité dans la matière comme dans l'impression du logo.

Le coût est 9 € de plus par rapport au maillot actuel. Il a donc été décidé de baisser le prix du pack d'accueil réglé lors de chaque nouvelle première inscription de 70 € à 61 €, afin de ne pas augmenter le prix de la première licence.

Il est possible de faire imprimer son prénom pour 5 €.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures 45.

La Secrétaire Générale,

**Claudette VOLVERT**

Le Président,

**Norbert PERREUX**